



PROJET D'ORDRE DU JOUR
CONSEIL PROVISOIRE
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2018

19 heures

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 **Période de questions relative aux demandes de dérogations mineures**
 - 1) **DM 2018-017 pour autoriser une entrée charretière d'une largeur de 11 mètres plutôt que 7 mètres sur le lot 6 129 211 au 92-92A, rue Amireault dans la zone H-39**
 - 2) **DM 2018-021 pour autoriser une marge latérale du bâtiment principal de 0,72 mètre plutôt que 1,98 mètre, une marge arrière du garage détaché de 1,08 mètre plutôt que 1,98 mètre et l'implantation de la piscine en cour avant secondaire sur le lot 2 893 819 au 1010, rang Saint-Esprit**
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 **Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**
 - 2.2 **Résolution approuvant le procès-verbal des séances précédant la présente séance**
 - 2.3 **Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de juillet 2018 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu des règlements 370 et 317-03-17**
 - 2.4 **Résolution autorisant l'achat du logiciel Office Pro Plus 2016**
 - 2.5 **Résolution autorisant l'ajout d'une carte de crédit**
 - 2.6 **Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19)**
 - 2.7 **Résolution autorisant l'envoi des dossiers 2016 en recouvrement pour le secteur de l'ancienne Paroisse**
 - 2.8 **Résolution autorisant la nomination d'un répondant en matière d'accommodement pour un motif religieux**
 - 2.9 **Résolution octroyant un contrat de location d'imprimantes multifonction**
 - 2.10 **Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances bien du regroupement Laurentides-Outaouais pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 1^{er} novembre 2017**
 - 2.11 **Résolution autorisant le paiement et le refinancement des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville de l'ancienne Paroisse**
3. **TRANSPORTS**
 - 3.1 **Résolution entérinant l'octroi d'un nouveau mandat de surveillance de chantier pour la rue Notre-Dame dans le cadre du programme d'aide financière de la TECQ (taxe sur l'essence et la contribution du Québec)**

- 3.2 Résolution autorisant le versement d'un montant supplémentaire pour le marquage des pistes cyclables
- 4. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 4.1 Résolution octroyant le mandat à ABC Environnement quant à la vidange des boues des fosses septiques résidentielles
 - 4.2 Résolution octroyant un mandat de réparation de conduites souterraines – Croissant du Rivage
 - 4.3 Résolution autorisant la participation financière de l'ancienne paroisse à la Réserve Environnement
- 5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 5.1 Résolution autorisant la dérogation mineure DM 2018-017 pour la largeur d'une entrée charretière au 92-92A, rue Amireault
 - 5.2 Résolution autorisant une dérogation mineure DM 2018-021 pour la réduction de la marge latérale du bâtiment principal et de la marge arrière du garage détaché et l'implantation de la piscine en cour avant secondaire au 1010, rang Saint-Esprit
 - 5.3 Résolution autorisant une demande de modification du revêtement extérieur au 21, rue Leblanc, assujetti à un PIIA
 - 5.4 Résolution autorisant une demande de modification du revêtement extérieur au 11-13 rue Leblanc, assujetti à un PIIA
 - 5.5 Résolution autorisant une demande d'ajout d'un bâtiment accessoire au 259 rue Notre-Dame, assujetti à un PIIA
 - 5.6 Résolution appuyant une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le morcellement d'une terre
 - 5.7 Résolution octroyant un mandat pour la création d'une esquisse d'aménagement du Complexe Goyette
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Résolution autorisant la tenue de l'événement « Triade de l'impossible » et approuvant le parcours retenu pour l'activité
- 8. RÉGLEMENTATION
 - 8.1 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement 579-2 modifiant le Règlement de construction numéro 579 afin de permettre l'utilisation de bâtiments temporaires pour l'usage-École maternelle, enseignement primaire et secondaire
 - 8.2 Adoption du premier projet de règlement 579-2 modifiant le Règlement de construction numéro 579 afin de permettre l'utilisation de bâtiments temporaires pour l'usage-École maternelle, enseignement primaire et secondaire
 - 8.3 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement de concordance numéro 580-3, modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 580 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés
 - 8.4 Adoption du premier projet de règlement de concordance numéro 580-3, modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 580 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés

- 8.5 Avis de motion du règlement de concordance numéro 331-18, modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 281-07-13 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés
- 8.6 Adoption du premier projet de règlement de concordance numéro 331-18, modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 281-07-13 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés
- 8.7 Adoption du second projet du règlement d'amendement numéro 329-18 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 afin de permettre la vente de sable, gravier et minerais en vrac produits sur place accessoirement à l'usage industrie extractive
- 8.8 Adoption du second projet du règlement de concordance numéro 330-18 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés
- 8.9 Adoption du second projet du règlement d'amendement numéro 577-10 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 afin de permettre l'utilisation de bâtiments temporaires pour l'usage-École maternelle, enseignement primaire et secondaire
- 8.10 Adoption du second projet du règlement de concordance numéro 577-11 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 afin de permettre l'utilisation de bâtiments temporaires pour l'usage-École maternelle, enseignement primaire et secondaire
- 8.11 Adoption du règlement numéro 003 code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de L'Épiphanie
- 8.12 Adoption du règlement numéro 005 établissant la rémunération des élus municipaux de la Ville de L'Épiphanie
- 8.13 Adoption du règlement numéro 011 établissant la rémunération du personnel électoral
9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL
10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
11. LEVÉE DE LA SÉANCE